

COMMUNAUTE DE COMMUNES

« FORETS, LACS, TERRES EN CHAMPAGNE »

Tel : 03 25 73 65 81 / Fax : 03 25 40 72 36

E-Mail : cdc.piney@wanadoo.fr
www.foretslacsterresenchampagne.fr



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 27/03/2018

Le 27 mars 2018 à 20H00, sous la présidence de Monsieur Olivier JACQUINET, s'est tenue une réunion du Conseil Communautaire à la salle des fêtes de Dosches.

Etaient présents :

ASSENCIERES : M. PINET ;

AVANT LES RAMERUPT : M. MAILIER

BOUY-LUXEMBOURG : M. DEBOUY

BRENONNES : Mme FINELLO ; M. PREVOST; M. LAURENT

CHARMONT SOUS BARBUISE : M.NIVOIX ; Mme BATTELIER ; Mme RAMBUT ; M. MARY

DOSCHES : M. CHAUME

GERAUDOT :

LONGSOLS : M. WAGNON

LUYERES : M. CARRE

MESNIL-SELLIERES: M. SECLIER

ONJON: M. CANOT

PINEY : M. DENORMANDIE M. RAPINAT ; M. JANNY; M. ERRANDONEA ; Mme SALOU ; Mme WIECZORECK

POUGY : M. PONCELET

ROUILLY-SACEY : M. DYON

VAL D'AUZON; M. JAILLIARD

Etaient absents :

Etait excusé : M. BERNARD,

Monsieur M. Philippe JANNY est élu secrétaire de séance.

Monsieur Chaume, nouveau maire de Dosches, accueille le conseil communautaire.

SITUATION DE TRESORERIE AU 27/03/2018 : 584 246.32€

RAPPORT n°1	Approbation du procès-verbal du dernier CC
--------------------	--

Il est présenté aux membres du conseil le compte rendu du conseil communautaire du 13/02/2018.

Ce dernier ayant été envoyé assez tardivement, les conseillers ne peuvent se prononcer mais Monsieur Thiénot confirme qu'à la relecture il n'y avait rien de particulier à rajouter.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
25		

RAPPORT n° 2	FINANCES 2018 – investissements et fonctionnement – état des lieux
---------------------	--

Le président présente au conseil, la majeure partie des sujets abordés lors des diverses réunions. Ils sont synonymes d'un coût financier. Pour les investissements, c'est l'emprunt et les subventions qui permettent de financer les projets. Pour le fonctionnement, ce sont les prix des prestations, la refacturation aux communes, les dotations de l'Etat et la fiscalité locale.

INVESTISSEMENTS

- 1/ MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE – engagé DETR, CD, Région
- 2/ CRECHE DE CHARMONT SOUS BARBUISE – engagé DETR, CD, CAF
- 3/ CLASSE SUPPLEMENTAIRE POLE SCOLAIRE DES « 4 VILLAGES » -engagé DETR, CD
- 4/ REHABILITATION CANTINE DE BRENONNES- engagé DETR et CAF
- 5/ CHANGEMENT DES FENETRES DE LA CRECHE DE PINEY – engagé CAF
- 6/ CHAUFFAGE DES LOGEMENTS FAMILLE DU BATIMENT GENDARMERIE - engagé
- 7/ BATIMENT RELAIS SUR LA ZONE DES PLANTS - réflexions
- 8/ ZONE ARTISANALE DE CHARMONT SOUS BARBUISE - réflexions

- 9/ POLE SCOLAIRE LONGSOLS-ONJON – réflexions
 10/ COMMERCE A REPENDRE A POUGY – réflexions
 11/ INVESTISSEMENTS AUTRES 2018 (bâtiments mis à disposition, informatique, ...)

FONCTIONNEMENT

- 1/ SUPPRESSION DES CONTRATS AIDES (270 000 € à terme, étalement de la reprise de charge sur 3 à 4 ans)
 2/ CHARGE DE PERSONNEL CRECHE CHARMONT (reste à charge estimé à 50 000 €, minime en 2018, totale en 2019)
 3/ DGF, FPIC, ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION (impact de la baisse de la compensation « perte de salaire » (-20 000.00€)
 4/ TAXE GEMAPI MISE EN PLACE / 45 000 €
 5/ « DEGREVEMENT » DE LA TAXE D'HABITATION (représente 622 474.00€ de recettes en 2017)
 6/ VIEILLISSEMENT DU PERSONNEL (avancement d'échelon, réussite aux examens et concours, ...)
 7/ SOUTIEN FINANCIER AU PNRFO, AUBE DEVELOPPEMENT, SCoT, TECHNOPOLE (50 000 €)
 8/MISE AUX NORMES : Qualité de l'air, Hygiène et sécurité au travail

Monsieur Canot souhaiterait qu'il y ait un appel d'offres quant à la vérification et le contrôle des établissements, dans lesquels seraient inclus les bâtiments communaux .

RAPPORT n° 3	Particularités 2018 pour les BUDGETS GENERAL, SPANC, ZAE
---------------------	--

GEMAPI : il n'est plus nécessaire de créer un budget annexe pour la compétence GEMAPI :

SPANC : des dépenses et recettes sont en cours.

ZAE : il sera nécessaire d'en créer un second pour la future zone de Charmont sous Barbuise.

Général : pas de dispositif particulier en 2018

RAPPORT n° 4	ETAT DE L'ENDETTEMENT
---------------------	-----------------------

En 2017, la CDC n'a pas emprunté. Le Président présente ci-dessous, les prêts en cours de remboursement avec leurs annuités respectives.

En 2018, aucun emprunt ne s'arrêtera. C'est en 2022 que la capacité de remboursement s'améliorera avec la fin du prêt relatif au local technique et en 2026 avec la fin du prêt pôle scolaire de Piney

ANNUITES EMPRUNTS													
N°	Objet	ECHÉANCE	Capital initial	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
E1	Mini pôle scolaire Luyères	31/12/2016	152 500.00	14 704.72									
E2	PRESBYTERE LUYERES	15/05/2027	40 000.00	3 831.64	3 831.64	3 831.64	3 831.64	3 831.64	3 831.64	3 831.64	3 831.64	3 831.64	3 831.64
E4	POLE SCOLAIRE PINEY	09/04/2025	299 234.43	26 473.64	26 473.64	26 473.64	26 473.64	26 473.64	26 473.64	26 473.64	26 473.64	26 473.64	13 237.13
E6	GENDARMERIE BATIMENT FAMILLE	15/01/2016	167 549.79	10 617.58									
E8	EMPRUNT LOCAL TECHNIQUE BAT DEZANDEB	06/07/2021	60 000.00	7 164.48	7 164.48	7 164.48	7 164.48	7 164.48	5 373.27				
E9	PULVERISATEUR (CASE)	15/01/2016	7 319.00	1 242.00									
E10	TRACTEUR CASE	15/01/2016	44 631.00	7 383.82									
E11	FAUCHEUSE DEBROUSSAILLEUSE	15/01/2016	18 228.00	3 047.07									
E15	POLE SCOLAIRE 4 villages CM	31/12/2033	150 000.00	11 026.92	11 026.92	11 026.92	11 026.92	11 026.92	11 026.92	11 026.92	11 026.92	11 026.92	11 026.92
E16	POLE SCOLAIRE MESNIL SELLIERES	01/06/2039	600 000.00	33 649.40	33 232.12	34 677.00	34 776.98	34 241.50	33 705.98	33 170.49	32 634.98	32 099.47	31 563.98
E17	PRET RELAIS POLE SCOLAIRE CREDIT AGRICOL	31/12/2016	400 000.00	404 501.54									
E18	CANTINE MATERNELLE PINEYCONSTRUCTION	26/10/2031	180 000.00		13 198.24	13 198.24	13 198.24	13 198.24	13 198.24	13 198.24	13 198.24	13 198.24	13 198.24
			2 119 462.22	523 642.81	94 927.04	96 371.92	96 471.90	95 936.42	93 609.69	87 700.93	87 165.42	86 629.91	72 857.91

RAPPORT n°5	TARIFS HORAIRES 2018
--------------------	----------------------

Depuis le 1er avril 2017 jusqu'au 31 mars 2018, **la tarification horaire est de 21.00 €** pour les collectivités membres ou extérieures au périmètre de la communauté de communes ou d'EPCI, conformément à l'alinéa 2.9 de l'article 2 des statuts de la communauté de communes.

Le tarif unique de **5 euros de l'heure travaillée** pour la tondeuse automotrice, le tracteur avec l'épareuse, le chargeur ou le pulvérisateur donne pour 2017 le montant suivant :3 442.50€ (3 727.50€ en 2016)

Il est proposé le maintien des deux tarifs pour 2018 (idem depuis 2016)

Le conseil communautaire accepte, à l'unanimité, de maintenir à 21€ et à 5€ les tarifs relatifs aux services techniques.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
25		

RAPPORT n°6	TEOM
--------------------	------

RAPPEL 2017

Zone A (ramassage hebdomadaire et accès aux déchetteries du SIED) : **12.32%**
 Zone C (ramassage hebdomadaire et accès aux déchetteries du SIED et de Troyes Champagne Métropole) : **12.93 %**
 Zone D (ramassage par point d'arrêt) : **11.09%**
 Zone E :(ramassage par point d'arrêt hebdomadaire et accès aux déchetteries du SIED et de Troyes Champagne Métropole (Luyères) : **11.65%**

PREVISIONS 2018

Monsieur Dyon fait part des conséquences de la mise en place de la tarification incitative en 2017:

- moins de tonnage collecté
- amélioration des circuits de collecte et optimisation des conditions de travail
- etc...

Toutes ces améliorations permettent de proposer une baisse de **32%** sur le taux 2018

Le Président rappelle à l'assemblée qu'en application du principe de représentation substitution et des dispositions du Code Général des Impôts, la Communauté de Communes « Forêts, Lacs, Terres en Champagne » percevra la TEOM (part fixe et part incitative) en lieu et place du SIEDMTO qui l'avait préalablement instituée sur l'ensemble de son périmètre.

Suite aux propositions transmises par le SIEDMTO, le président propose les taux suivants de la TEOM

Zone A (ramassage hebdomadaire et accès aux déchetteries du SIED) : **8.38%**
Zone C (ramassage hebdomadaire et accès aux déchetteries du SIED et de Troyes Champagne Métropole) : **8.79 %**
Zone D (ramassage par point d'arrêt) : **7.54%**
Zone E :(ramassage par point d'arrêt hebdomadaire et accès aux déchetteries du SIED et Troyes Champagne Métropole : **7.92%**

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres

Valide les taux 2018 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères tels que présentés ci-dessus

Produit attendu : 352 445€ de part fixe et 32 553€ de part variable

POUR	CONTRE	ABSTENTION
25		

RAPPORT n°7	DEMANDES DE SUBVENTIONS
--------------------	-------------------------

Le conseil communautaire, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'ensemble de subventions demandées ci-dessous :

ADMR de la vallée de la BARBUISE : 1 200,00 €
 Association sportive du canton de Piney : 1 500.00€
 Hissez Haut : 200.00€
 Association « les interactifs des écoles de Charmont : 200.00€ (150.00€ en 2017)
 Association « Pour nos p'tits loups » de Piney : 300.00€ (200.00€ en 2017)
 Association les amis des écoles de Luyères et Assencières : 200.00€ (130.00€ en 2017)
 Association nos enfants des 4 communes : 400.00€ (400.00€ en 2017)
 Association Pitchounes Loustics et Compagnie (Pougy Longsols) : 400.00€ (400.00€ en 2017)
 Les Z'arsouilles de Brevonnes : nouvelle association en lien avec les écoles : 200.00€
 MJC de Charmont pour les Ados : en fonction des nouvelles modalités de fonctionnement (2 500€ en 2017)

Les demandes de subventions des associations indépendantes des écoles (ex : les clubs sportifs) seront à la charge des communes

Crédits ouverts en 2017 : 20 000 € (comprend également les remboursements de sorties faites aux coopératives scolaires.)

POUR	CONTRE	ABSTENTION
25		

Rappel affectation des résultats 2017 :

BUDGET PRINCIPAL

Constatant un excédent de fonctionnement de 413 164.90 €, le conseil communautaire a décidé à l'unanimité d'affecter :

- la somme de 413 164.90 € au compte 002 du budget primitif 2018, correspondant au résultat positif de l'année 2017.
- la somme de 279 162.59 € au compte 001 en recettes d'investissement du budget primitif 2018, correspondant à l'excédent d'investissement de l'année 2017,

SPANC

Constatant un excédent de fonctionnement de 1 450.42 €, le conseil communautaire a décidé à l'unanimité d'affecter

- la somme de 1 450.42 € au compte 002 en recettes de fonctionnement du budget primitif **général** 2018, correspondant au résultat positif de l'année 2017.
- la somme de 428.48€ au compte 001 en recettes d'investissement du budget primitif **général** 2018, correspondant à l'excédent d'investissement 2017.

ZAE

Constatant un excédent de fonctionnement de 364.07 €, le conseil communautaire a décidé à l'unanimité d'affecter la somme de 364.07 € au compte 002 du budget primitif 2018, correspondant au résultat positif de l'année 2017.

Au titre de 2018 : revalorisation de **1,24 %**, soit un coefficient de revalorisation de 1,012

TAXES	BASES 2014	BASES 2015	BASES 2016	BASES 2017	PREV 2018 (+1.24%)
BASES REELLES					
TH	6 009 000	6 247 754	6 119 937	6 225 734	6 302 933
TFB	4 418 000	4 470 270	4 524 582	4 590 070	4 646 987
FNB	1 563 000	1 577 785	1 594 874	1 600 730	1 620 579
CFE	1 475 000	1 487 219	1 647 158	1 549 521	1 568 735

1- Moins de bases qu'en 2015 en taxe d'habitation

2- Moins de bases qu'en 2016 en CFE

Evolution des taux depuis 2014

EVOLUTION	1%	2%	2%	5%(FPU)
TAUX	2014	2015	2016	2017
TH	9.14	9.32	9.51	9.99
TFB	6.98	7.12	7.26	7.62
FNB	8.46	8.63	8.80	9.24
CFE	6.58	6.71	6.84	17.72

La communauté de communes propose, de par ses engagements (exemple : 450 repas servis par jour) sur l'ensemble des 15 communes les mêmes services sur ses compétences :

Tous les enfants de la CDC sont accueillis le matin avant l'école et le soir après l'école, peuvent manger à la cantine sur leur lieu de scolarité et sont accueillis pendant les petites vacances et le mois de juillet.

Soit une prise en charge intercommunale de 47 semaines sur les 52 de l'année.

Pour pouvoir encore maintenir la dynamique constatée, en termes de jeunesse de notre territoire et les services indispensables en milieu rural, il vous est proposé d'augmenter les taux des taxes locales de **5 %**, correspondant à une recette supplémentaire de 56 000 €. Pour information, cette recette ne permettra pas de satisfaire l'ensemble des besoins estimés à 105 000 € (suppression des contrats aidés : dès 2018, 7 contrats aidés transformés en CDD) et il sera nécessaire de puiser dans l'excédent de fonctionnement.

Après échange de points de vue et débats, le conseil communautaire, décide, à la majorité de ses membres, d'augmenter les taux des trois taxes « ménages » de 5% en 2018, soit :

Taxe d'habitation :	10.49 % (9.99 % en 2017)
Foncier bâti :	8.00 % (7.62% en 2017)
Foncier non bâti :	9.70 % (9.24% en 2017)
CFE	17.72% (inchangé)

POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	7	

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à la majorité (22 pour, 2 contre et une abstention), adopte les propositions du budget principal 2018 et du budget de la ZAE 2018 comme suit :

Budget ZAE : équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à 59 865 €

Budget général : Équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à 3 702 633€
Équilibré en dépenses et recettes d'Investissements à 2 936 700€

POUR	CONTRE	ABSTENTION
22	2	1

Rapport n° 10	CREATION DE POSTE
----------------------	-------------------

Suite au non renouvellement d'un CUI, il convient d'ouvrir un poste d'adjoint technique de 30h00 qui sera en charge de la cantine de l'accueil de loisirs de Brévonnes.

Coût de la nouvelle prise en charge : 15 000 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide La création à compter du **12 mai 2018** d'un emploi permanent d'adjoint technique en charge de l'entretien de l'accueil de loisirs de Brévonnes dans le grade d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour **30 heures** hebdomadaires.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
25		

Rapport n° 11	Commission enfance, petite enfance et Ados
----------------------	--

Monsieur Christian Denormandie, Vice-Président, présente aux membres du conseil les conclusions de la commission « enfance-petite enfance-Ados » du 1^{er} mars dernier :

1/ PETITE ENFANCE

Crèche de CHARMONT :

Trouver un nom à cette nouvelle structure de Charmont sous Barbuise.

Création d'un comité de pilotage : il se réunirait de manière régulière avec différentes missions :

- Créer le pré-projet d'établissement
- Réfléchir au règlement de fonctionnement
- Suivre le chantier
- Réfléchir et choisir l'équipement
- Trouver le nom
- Faire le recrutement...

La Caf et la PMI pourraient y être associés. Sont proposés comme participants : M. Denormandie, Mme Battelier, Mme Carette, M. Thiénot, Mme Van der Sleen, M. Nivoix. Les dates proposées à déterminer pour la 1^{ère} rencontre : 16.17.18.23.24.25 avril.

Trouver un médecin référent (obligatoire) pour cette nouvelle crèche (= Docteur Ilardo à Piney). Mme Battelier nous informe de l'arrivée d'un nouveau médecin à Charmont, elle est chargée de le rencontrer et de lui proposer.

Cette nouvelle crèche aura un agrément de 20 lits, celle de Piney également fin 2018.

Il va falloir recruter une éducatrice de jeunes enfants ainsi que 5 équivalents temps plein.

Magali a demandé aux membres de son équipe actuelle de faire le choix entre Piney et Charmont.

Crèche de Piney :

Magali a réalisé un bilan qu'elle distribue à chaque membre. Elle revient sur le fait qu'elle a dû faire face à beaucoup d'arrêt de travail cette année.

2/ACM et PERI :

Les chiffres ont été donnés à l'AG et le comparatif réalisé par Aurélia. Christian souhaite cependant que chaque responsable envoie un mail à Françoise avec un bilan de l'année 2017 (ressenti/impression/attentes...). Des mots pour exprimer des maux !

Luyères :

Les effectifs des écoles sont en baisse. Charline a de réelles craintes pour la suite. Le nombre d'enfants présents le midi reste stable mais peu d'enfants le matin.

Onjon :

Chiffres stables avec une petite hausse en cantine. Manica demande où en est le projet de pôle scolaire.

Charmont :

Chiffres stables en péri et en vacances. Très peu d'enfants à Noël.

Fin de contrats aidés à venir : Annabelle en novembre 2018 et Angéline et Pauline en février 2019.

Il faut trouver une personne pour recevoir l'alerte de l'alarme de la structure.

C'est Charmont qui organise un séjour avec l'appui financier de la CDC cette année. Le séjour aura donc lieu à Gérardmer.

Piney primaire :

Chiffres stables. Moins de litiges avec les parents, meilleure communication avec les professeures des écoles.

Piney maternelle :

Après un an de fonctionnement, la cantine de la maternelle est une réussite. Les enfants ont plus de temps et vont à leur rythme. De nouvelles familles inscrivent leurs enfants. Bonne communication avec les maîtresses.

Brévonnes :

Effectifs stables malgré un nombre d'élèves scolarisés en baisse. Les chiffres des vacances sont toujours les plus élevés de la CDC.

Mesnil Sellières :

Effectifs en hausse

Rouilly Sacey :

Effectifs en augmentation.

Angélique et Emmanuelle vont passer leur BAFD, elles se partageront donc la direction cet été.

3 camps auront lieu : Terres rouges/Croigny/Mesnil-St-Père

3/ADOS :

Brévonnes :

Bonne fréquentation. 18 inscrits. 1 vendredi sur 2 de 16h à 19h. Une ou 2 sorties par vacances. Les ados ne sont que des collégiens de la 6^{ème} et la 3^{ème}. Le club a une belle salle qui lui est réservée. Les enfants ont pu la meubler et la décorer comme ils le souhaitent. Ils ont participé aux décors de Noël dans le village et ont fabriqué la boîte aux lettres du Père Noël. Ils répondaient aux lettres des enfants. Un séjour été va être mis en place.

Piney :

Cela ne fonctionne pas. Virginie souhaitait les rencontrer un vendredi sur 2. Seuls 3 enfants viennent. Un club avec la paroisse a lieu chaque vendredi à la même heure, sans animateurs et gratuit. Beaucoup d'enfants qui pourraient être concernés par le club ados y vont. Christian propose donc de regrouper les clubs ados de Piney et celui de Rouilly en un seul. Angélique s'en occupera.

Rouilly-Sacey :

Pas de collégiens, uniquement des CM2. Il y a une soirée par mois. Environ 6 à 8 enfants présents.

Charmont :

Une soirée par mois. Pas de collégiens, que des CM2 (entre 5 et 8).

Les actions citoyennes ne sont pas commencées le but premier étant déjà de former un groupe.

MJC Charmont :

Des soirées organisées (mars/mai). Les ados sont demandeurs. Ils sont au collège. Bonne participation. Un camp Koh Lanta va être organisé à leur demande. Manica est confiante pour les fréquentations.

Christian souhaite que des ados se rendent disponibles pour la foire à l'andouillette. Ils pourraient participer au service et desservir les tables (faire un roulement).

Réflexion : Une pancarte avec le logo CDC devrait être mise sur toutes les structures afin de bien informer les usagers.

Rapport n° 12	Appel d'offres assurances : regroupement des communes
----------------------	---

Les contrats d'assurances arrivent à échéance au 31/12/2018. Nous avons contacté le groupe Risk Partenaire pour relancer l'appel d'offres.

Le Président propose de mutualiser cette procédure. Dans ce cas, une convention de regroupement de commande doit être faite.

Coût par commune :

Communes de 100 à 500 habitants

500.00 € HT / commune

Communes de 500 à 1000 habitants

1200.00 € HT / commune

Communes de 1000 à 2000 habitants

2 450.00 € HT / commune

Un cahier des charges par garantie sera mis en place pour toutes les collectivités mais chaque collectivité gardera la gestion des contrats et des sinistres.

Dans le tarif annoncé, un déplacement est prévu dans chaque collectivité pour l'inventaire des risques

Après exposé des modalités du groupement de commandes, le Président propose aux communes qui sont intéressées, de prendre une délibération pour adhérer à ce groupement de commande, et d'en remettre copie à la CDC.

Rapport n° 13	Compétence tourisme- instauration de la taxe de séjour intercommunale
----------------------	---

Lors du dernier conseil, il a été décidé, à la majorité, ce qui suit : (extrait de la délibération 14/2018)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, à la majorité des membres présents

Demande l'adhésion au Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient.

Approuve la Charte Objectif 2020 du Parc

Décide le versement d'une subvention annuelle de 30 000 € pour apporter sa contribution à l'accueil et à la promotion touristique

Instauration de la taxe de séjour intercommunale

Comme évoqué lors des derniers conseils, la compétence « Office de Tourisme Intercommunal » est intercommunale. Afin de pouvoir présenter aux membres du conseil l'ensemble des éléments qui permettront de prendre position sur l'instauration de la taxe de séjour au niveau intercommunal, le Président propose de constituer un groupe de travail composé de

- Des élus des communes où la taxe est déjà instituée au niveau communal (M. DYON, M. DENORMANDIE, M. BERNARD, M. DEBOUY,)
- Des élus volontaires (MME FINELLO, M. PINET, M. CANOT, M. MARY, M. CHAUME)
- Du trésorier (M. MARQUE)

La mission de ce groupe sera de concevoir dans les meilleures conditions les modalités de transfert au niveau intercommunal des ressources de la taxe de séjour déjà perçue, de la taxe de séjour potentielle, de l'activation ou pas des attributions de compensation (CLECT) et de connaître le nombre de professionnels sur le territoire intercommunal,...

POUR	CONTRE	ABSTENTION
25		

Rapport n° 13	Questions diverses
----------------------	--------------------

1/ Approbation du règlement intérieur des structure d'accueil et dossier d'inscription :
Demande de délégation au bureau

2/ PLANNING REUNIONS 2018

BUREAU LE MARDI A 18H00	CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE MARDI A 20H00	LIEU
mardi 10 avril 2018		PINEY
mardi 15 mai 2018		PINEY
	mardi 12 juin 2018	GERAUDOT
mardi 10 juillet 2018		PINEY
mardi 28 août 2018		PINEY
	mardi 18 septembre 2018	LUYERES
mardi 16 octobre 2018		PINEY
mardi 13 novembre 2018		PINEY
	mardi 4 décembre 2018	MESNIL SELLIERES

3/ Dates des prochaines commissions

- Commission restauration scolaire : 4 avril à Piney et le 19 avril à Charmont sous Barbuise
- Unicef : *23 mars*.
- Diagnostic CAF : 16 avril 2018

4/ Appel d'offres à programmer :

- Restauration scolaire : Mai 2018
- Assurances : septembre 2018

5/ Consultation des entreprises :

- Tondeuse
- Réhabilitation cantine Brevonnes
- Changement des fenêtres crèche de Piney
- Chauffage « logement gendarmerie » à Piney
- Produits d'entretien
- Fournitures scolaires

6/ Recrutement en cours :

- ATSEM : Charmont sous Barbuise 28h00 annualisé

Fin de réunion : 22h30